HAL
open science

Master Droit public

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040982

HAL Id: hceres-02040982

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040982v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n° S3110055298

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

Présentation de la mention

La mention est divisée en deux cursus en première année (M1), respectivement « Droit public » (ouvert) et « Droit public des affaires » (sélectif), puis en quatre spécialités (M2) : « Droit public approfondi », « Droit public des affaires », « Droit des contrats publics », « Droit de l'environnement ». Chacune des spécialités donne lieu à plusieurs « parcours ».

Avis condensé

- Avis global :

La formation répond de manière satisfaisante aux principaux critères d'évaluation. La mention consolide les atouts de l'Université Lyon 3 - Jean Moulin au sein des universités juridiques de la région. L'articulation entre les deux M1 et les quatre spécialités de M2 est satisfaisante, avec une certaine originalité du cursus « Droit public des affaires », sélectif dès le M1, mais qui ne débouche pas nécessairement sur le M2 du même nom. Les distinctions (« parcours ») opérées au sein de certaines spécialités, si elles en établissent la diversité, ne facilitent pas la lisibilité de l'offre de formation, généraliste sur deux des quatre spécialités : « Droit public approfondi » et « Droit public des affaires ». Seules les spécialités « Droit des contrats publics » (co-habilitée avec les universités de Lyon 2 et de Saint-Etienne) et « Droit de l'environnement » sont plus spécialisées.

- Points forts :
  - Co-habilitations avec les de université de Lyon 2 et de Saint-Etienne pour deux spécialités (« Droit des contrats publics » et « Droit public approfondi ») et ancrage dans le paysage universitaire national.
  - Diversité de l'offre de formation.
  - Originalité du parcours sélectif en M1.

- Point faible :
  - Objectifs scientifiques et professionnels très généraux.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
  - Procéder à une évaluation de la pertinence du parcours sélectif « Droit public des affaires » dans l'offre globale de la mention de master.
  - Améliorer le suivi et la traçabilité du devenir des étudiants.
  - Simplifier la carte de formation et la complémentarité entre le M2 « Droit public des affaires » et le M2 « Droit des contrats publics ».
  - Améliorer l'ouverture des cursus professionnels à la formation continue et à l'international.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif de cette formation est de dispenser des matières générales (systèmes juridiques comparés ; droit communautaire matériel ; philosophie du droit…) devant permettre aux étudiants d'approfondir leur culture générale en droit public et des matières plus spécialisées (droit des services publics ; procédure administrative, fiscale et financière ; marchés publics ; gestion des collectivités territoriales…) qui ont pour objet de parfaire leurs connaissances techniques.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation s'inscrit dans la continuité d'une spécialisation en droit public dès la troisième année de licence (au titre d'option). La mention de master « Droit public » constitue une offre classique dans l'ensemble des universités juridiques. La cohabitation, avec les universités de Lyon 2 et de Saint-Etienne, des spécialités « Droit public approfondi » (recherche) et « Droit des contrats publics » (professionnel) permet d'éviter les doublons avec d'autres spécialités proposées par des établissements du site.

L'adossement aux réseaux socio-professionnels n'est pas particulièrement mis en évidence, sauf à des niveaux classiques : intervenants non universitaires dans les spécialités professionnelles, stages obligatoires ou facultatifs.

Implication assez générale de l'équipe de recherche Droit public (EA 666). Faible ouverture à l'international, même dans des spécialités qui s'y prêtent (c'est-à-dire « Droit de l'environnement »).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure distingue un parcours sélectif dès le M1 (« Droit public des affaires ») et un parcours ouvert (« Droit public »). La structuration est cohérente, même si le parcours sélectif de M1 « Droit public des affaires » ne conduit pas nécessairement au M2 du même nom.

La lisibilité des cursus en M2 est parfois perturbée par des spécialités très proches l'une de l'autre (« Droit des contrats publics »/« Droit public des affaires »).

Peu d'enseignements sont mutualisés, y compris sur des spécialités aux contenus quasiment identiques (« Droit des contrats publics »/« Droit public des affaires »).

Le stage UEP (Unité d'Expérience Professionnelle) en M1 rencontre un faible succès. Le stage est obligatoire dans les spécialités de M2 « professionnel ».

Chaque parcours ou spécialité est placé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur titulaire.

Il n'y a pas de rôle identifié des conseils de perfectionnement.

Les jurys sont composés de l'ensemble des intervenants (universitaires et professionnels).

Les modalités de recrutement sont variables selon les spécialités (admission sur dossier et, parfois, sur entretien des candidats).

Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement définies.

On note une systématisation de l'évaluation des enseignements depuis septembre 2009, selon un processus commun à l'université.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le taux de recrutement interne à Lyon 3 est très majoritaire pour l'ensemble de la mention (M1 et M2). En moyenne 60 % des étudiants de M2 viennent de Lyon 3 et ce taux approche les 80 % si l'on ajoute les universités voisines.

Il y a peu ou pas de données statistiques disponibles sur le devenir des étudiants.

Les effectifs sont stables dans l'ensemble.

Les taux de réussite sont stables (entre 60 et 80 %)

Avis par spécialité

Droit public approfondi

- Avis :

Si la formation peut être porteuse d'une dynamique publiciste, dans la mesure où elle réunit les trois composantes universitaires du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Université de Lyon, le dossier reste un peu confus, du fait des discordances entre le projet de l'établissement support et ceux des deux autres universités (Lyon 2 et Saint-Etienne).

- Points forts :
  - Cohérence et diversité de l'offre – Volonté fédératrice du parcours recherche.
  - Importance donnée à la méthodologie.

- Points faibles :
  - Attractivité faible du parcours « Carrières publiques ».
  - Multiplication parfois artificielle des cours, sans volonté de mutualisation.
  - Absence de suivi du devenir des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :
  - Mettre en place un suivi sérieux du devenir des diplômés.
  - Améliorer les liens entre les acteurs socio-professionnels dans le parcours « Carrières publiques » pour le rendre plus attractif.
  - Clarifier le nombre des parcours dans les dossiers des universités partenaires (Lyon 2 et Saint-Etienne).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit public des affaires

- Avis :

La formation présente une certaine originalité du fait du parcours sélectif en M1. Cette spécificité est cependant un peu « effacée » au stade du M2, notamment en raison de l'articulation un peu floue avec le M2 « Droit des contrats publics ». La spécificité de cette spécialité est, de ce fait, trop peu marquée dans l'offre générale de formation de la mention.

- Points forts :
  - Taux de réussite élevé, favorisé par la sélection en M1.
  - Professionnalisation et mixité des enseignements.
  - Importance donnée à la maîtrise de la langue anglaise.

- Point faible :
  - Aucune articulation avec le M2 « Droit des contrats publics », au contenu pourtant très proche.

- Recommandations pour l'établissement :
  - Mieux mettre en évidence la spécificité de cette spécialité, sélective dès le M1, dans l'offre de formation, tout en l'articulant mieux avec les autres spécialités proches.
  - Mettre en place un suivi du devenir des diplômés et améliorer la visibilité de la formation continue.
  - Eviter la disparité horaire des enseignements (de 12 à 78 heures).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit des contrats publics

- Avis :

La spécialisation couvre avec pertinence un domaine central des métiers du droit public. Elle semble bien remplir ses objectifs. La spécialité, qui fait l'objet d'une co-habilitation avec deux autres établissements, est porteuse d'une dynamique forte.

- Points forts :
  - Co-habilitation avec les universités de Lyon 2 et de Saint-Etienne.
  - Ouverture aux étudiants de M1 de « Droit privé » et aux élèves des écoles de commerce.
  - Profil des enseignants et cohérence de la carte des enseignements.

- Recommandations pour l'établissement :
  - Mieux équilibrer les volumes horaires de certains enseignements.
  - Introduire des enseignements de langue étrangère et accroitre le trop faible volume de certains enseignements.
  - Tenter une meilleure articulation avec le M2 « Droit public des affaires ».
  - Améliorer le suivi du devenir des diplômés et la visibilité de la formation continue.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de l'environnement

- Avis :

Cette formation est traditionnelle dans le paysage lyonnais.

- Points forts :
  - Profil des enseignants et cohérence des enseignements et bon suivi du stage.
  - Bon suivi des diplômés à travers une association.
  - Bonne mutualisation des cours magistraux.

- Recommandations pour l'établissement :
  - Améliorer la visibilité de la formation continue et, plus généralement, accentuer le caractère professionnel de la formation.
  - Améliorer l'ouverture à l'international et l'ancrage avec la recherche.
  - Repenser le volume de séminaires par rapport aux cours magistraux dans l'option recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A